



A DECOUVRIR DANS CE NUMÉRO

- . Le mot du Maire
- . Nouveaux collaborateurs à la mairie
- . Rationalisation du parc des remontées mécaniques
- . Place du Cernix
- . Lutter contre la baisse démographique

Le mot du Maire

Chères Cohenneraines, Cohennerains,

Cette année a été encore très chargée pour l'équipe municipale et a vu l'aménagement, souhaité depuis longtemps, de la place du Cernix se concrétiser.

D'autres changements sont à signaler cette année :

- Le déplacement du bureau de l'office du tourisme et de l'ESF dans le bâtiment d'accueil à côté des caisses des remontées mécaniques.
- L'arrivée de nouveaux collaborateurs aux services techniques et administratifs de la commune.
- La création d'un nouveau départ pour la route du pont de fer suite aux crues de l'automne 2023.
- La reprise de la route du chef-lieu pour atténuer la pente au droit de la « cassure » entre les Panissats et le Nant Cortet.
- La mise en place de WC public à côté de la salle hors sacs du Darbelot et du parking cars.
- Le démontage du téléski du Darbelot.

Le Maire
Christian EXCOFFON

Nouveaux collaborateurs à la Mairie

Cette année beaucoup de changements dans les services de la Mairie de Cohennoz :

Nathalie est arrivée aux services administratifs, en charge de l'état civil et de l'urbanisme en remplacement de Céline et pour seconder Jocelyne.

Wielfried aux services techniques pour remplacer Jean Baptiste

Rocco, en remplacement de Bruno, sera en charge de la gestion de la patinoire.

Nous comptons sur vous pour les aider dans leur prise de poste.

Pour cela, nous tenons à vous rappeler les obligations de chacun concernant l'utilisation des espaces publics :



- Il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de déneiger les trottoirs, leurs places de stationnement et accès à la voie publique au droit de leurs propriétés (sans mettre la neige sur le domaine public).
- Le stationnement est réglementé sur la commune pour permettre l'intervention de nos équipes notamment il est interdit sur les emprises publiques le long des voiries communales et la nuit sur les parkings du Cernix



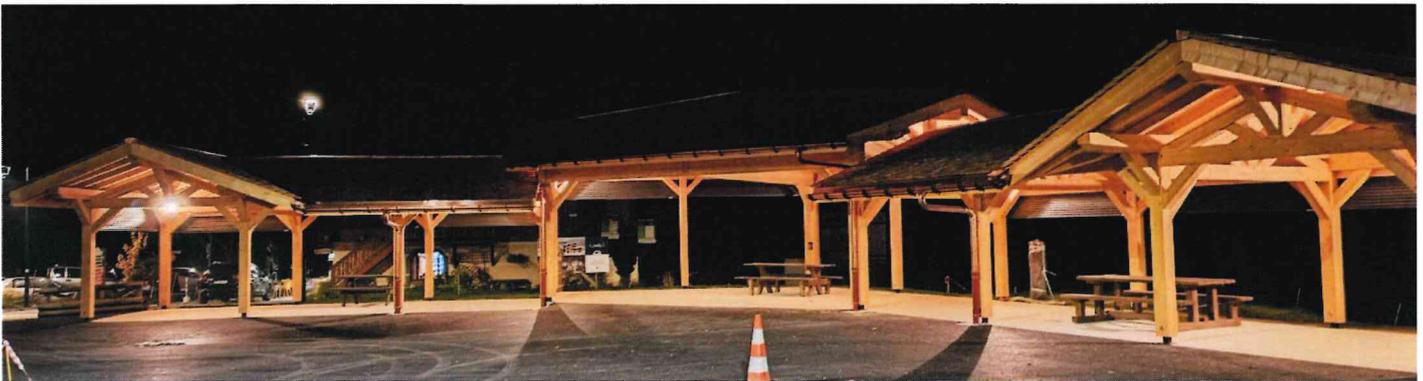
Place du Cernix

Depuis des années, la Commune de Cohennoz travaille sur la création d'espaces conviviaux et paysagés en prenant en compte les besoins des habitants permanents et des vacanciers

Dans le prolongement des programmes, déjà réalisés au Cernix :

- Création du parking 120 places des Moulins
- Aménagement de trottoirs entre le parking des Moulins et la place d'une part et entre le Cernix et Crest Voland d'autre part.
- Déviation de la route afin de rendre piétonnier la place du Cernix,
- Construction du bâtiment d'accueil (caisse remontées mécaniques, bureau Office du tourisme et Ecole de Ski) avec WC publics en pied des pistes,
- Création de sentiers poussettes,
- Sécurisation du carrefour des Moulins avec création de trottoirs,
- Organisation des stationnements en périphérie de la place et végétalisation de ces espaces,
- Installation d'un point de collecte semi-enterré des ordures ménagères et du tri sélectif

La commune a fini, cette année, l'aménagement du central de la place

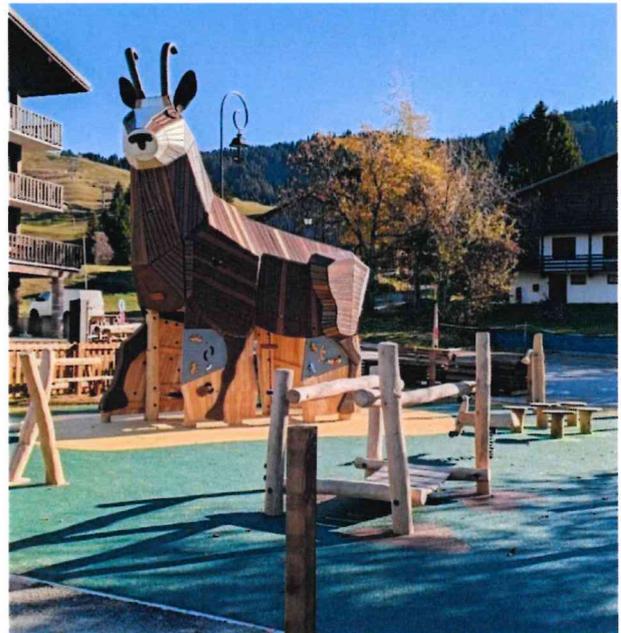


Autour du vieux four, de la chapelle et de l'érable sycomore, une halle de 250 m² est venue fermer la place côté sud en créant un espace d'animation pour accueillir :

- Des marchés artisanaux et de Noël
- Des concerts
- Des animations
- Des expositions
- Les fêtes locales (fêtes des vieux fours, pots d'accueil, braderies, feux de la saint Jean, fêtes des écoles ...)

Pour faciliter l'exploitation de cet espace, 2 bornes amovibles foraines ont été installées afin de pouvoir alimenter en électricité et en eau les futurs utilisateurs. L'éclairage a été intégré sous la charpente et des stores permettent de fermer l'arrière des stands (coté route) en cas de mauvais temps.

En dehors de ces animations, des jeux d'adresse seront installés pour faire vivre la place tout au long de la journée et de la soirée



L'aire de jeux d'enfants inclusive avec son majestueux Chamois a pris place à côté du four pour la plus grande joie des petits

Le jeu de boules (sous l'emprise de la patinoire en hiver) et les bancs complètent l'aménagement

Les espaces verts et les plantations rendent plus agréable cet espace central du hameau et diminuent les surfaces imperméabilisées de 25 % sur cette place

Lutter contre la baisse démographique

Compte tenu de la pression foncière très importante sur notre commune, il n'y a pratiquement aucune possibilité de trouver un logement en location à l'année sur la station et les prix des biens (terrain, chalet ou appartement) sont tellement élevés que les jeunes ne peuvent plus acheter sur notre station

Par conséquent, une énorme difficulté pour l'ensemble des sociaux professionnels pour recruter.

Il manque en plus, chaque année, environ 30 lits pour les saisonniers en période hivernale.

Cette pression foncière est responsable de la baisse démographique de notre commune. Au dernier recensement de 2022, le nombre d'habitants permanents était descendu à 150 en baisse depuis des années (- 14 % en 10 ans). De plus la courbe démographique a énormément évolué sur cette période: passage de 23 à 9 jeunes de moins de 14 ans et plus de 45 % des habitants ont plus de 60 ans (contre 25 % en 2010)

Pour inverser cette tendance, l'installation des jeunes à l'année est la priorité pour la Commune

Le devoir des élus de Cohennoz est donc de tout mettre en œuvre pour faciliter l'installation de nouvelles familles à l'année.

Cela permettra de pérenniser nos commerces, les services publics, les services de santé, la crèche, la poste et l'école. Si le nombre d'habitants continu de baisser, c'est la fermeture de ces services et la désertification de notre territoire.

Les actions volontaires entreprises par la commune depuis 5 ans commencent à porter leurs fruits avec plus de 20 nouveaux habitants depuis 2022 et les 3 derniers lots individuels dans le lotissement communal du Grand-Duc réservé aux résidences principales sont en construction.

Mais ces actions doivent continuer.

Les législateurs, conscients de ce problème, ont voté en 2023 une loi permettant à certaines communes (commune la nôtre) où la tension foncière est très forte de majorer jusqu'à 60%, la part communale de la taxe d'habitation pour leurs permettre de faire face à ces difficultés.

Nous avons délibéré dans ce sens, comme l'ensemble de nos voisins (sauf St Nicolas la Chapelle).

Avec cette somme nous envisageons pouvoir :

- Débloquer l'opération du logement collectif du Grand Duc pour les permanents et les saisonniers
- Mettre en place des espaces pour rendre plus attractif notre commune (aménagement du cadre de vie à la fois pour les permanents mais aussi pour les vacanciers)
- Aider les associations culturelles et sportives
- Contribuer au projet de locaux de VVA (association en charge, entre autres, des actions culturelles et du centre de loisirs sur le Val d'Arly)
- Saisir des opportunités pour acquérir des biens afin de renouveler l'opération du Grand Duc.
- ...

De plus, nous espérons aussi que cette mesure poussera quelques propriétaires à mettre leurs biens sur le marché de la location saisonnière ou à l'année ... ou touristique.

Quelques chiffres pour mieux comprendre notre position:

- 85 % des constructions sur notre commune sont des résidences secondaires
- Le taux communal de la taxe d'habitation est entre 30% à 50% plus bas que celui des communes voisines
- Suivant une étude du Figaro Immobilier de 2022,
 - Prix de vente au m² dans l'ancien à Crest Voland/Cohennoz : 6 600 €/m² avec une augmentation de 52% sur 5 ans
 - Prix de vente au m² dans l'ancien à Albertville et autour : 2 600 €/m² avec une augmentation de 37% sur 5 ans
- Prix de vente de terrain constructible :
 - Crest Voland / Cohennoz : 800 à 1 000 €/m²
 - Albertville et ses environs : 100 à 150 €/m²

Rationalisation du parc des remontées mécaniques



Le SIVU des remontées mécaniques de Crest Voland / Cohennoz a, dans le cadre des mesures compensatoires liées au projet de remplacement du TSD de la Logère par un télémixte, entrepris un programme de rationalisation de son parc de remontées mécaniques en supprimant les appareils en « doublon » ou ceux n'ouvrant pas de ski propre.

Ainsi 2 appareils ont été démontés cet automne : le TS des Tovats, coté Crest Voland et le téléski du Darbelot, coté Cohennoz .

Ce téléski, construit en 1976, n'était plus exploité depuis 2020 et le démontage de ces 19 pylônes ouvre des espaces pour le ski hors-piste le long de la combe du Nant du Moulin.

Aménagements ludiques du plan d'eau du Cernix

Les élus de Cohennoz réfléchissent actuellement, dans le cadre de la diversification des activités sur la station, sur les possibilités d'aménagements ludiques du plan d'eau du Cernix.

En effet, après la réhabilitation de la bergerie de la Palette, la création du sentier à thème du Bois du Croë, l'aménagement de la place du Cernix avec ses halles, son jeu de boules, ses jeux d'enfants mettant en avant un animal emblématique de notre territoire, la commune ouvre une réflexion sur le réaménagement du plan d'eau du Cernix.



Avant d'aller plus loin sur ce dossier et comme cela a déjà été fait pour l'aménagement de la place, les élus souhaitent associer la population à cette réflexion. Une note de présentation et un questionnaire seront à votre disposition sur le site internet, dans l'espace lecture du Cernix et en mairie à partir de mis janvier 2025. Les réponses seront souhaitées avant le 15 mars 2025.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouvert :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Tel : 04.79.37.33.82 – Mail : mairie.cohennoz@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-cohennoz.fr

Agence postale Crest-Voland

Ouvert les lundi et vendredi de 9h à 12h

Maison de santé - 118 place du Bouloz – Crest-Voland

• Adrien MOULART, médecin généraliste

Tel : 04 56 43 95 16

• Jean-Christophe LORAUX, cardiologue

Tel : 04 79 10 78 16

Déchetterie du Val d'Arly

Adresse : 1297 route de la Germandière – Notre-Dame-de-Bellecombe

Horaires été (du 1^{er} avril au 20 décembre) :

Du lundi au vendredi : 8h-13h et samedi : 8h-13h /14h-17h

Horaires hiver (du 21 décembre au 31 mars) :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-13h et samedi : 9h-13h /14h-17h.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Eau Potable et Assainissement

Communauté d'agglomération Arlysère – L'Arpège

2 avenue des Chasseurs Alpains – 73200 ALBERTVILLE

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h.

Tel : 04.79.37.14.34 – Mail : eau.assainissement@arlysere.fr